

Conseil général Une convention a été signée avec Tahoua (Niger)



Signature de la convention entre Abdou Ouhou Dodo et Arnaud

C'est en octobre 2007 que l'idée d'une coopération entre le Conseil général et la Communauté urbaine de Tahoua au Niger a pris forme. Une fois le processus engagé, il ne restait plus qu'aux deux parties à finaliser cette coopération par la signature d'une convention.

Jeudi en fin de matinée, Arnaud Montebourg, président du Conseil général et Abdou Ouhou Dodo, président de la Communauté urbaine de Tahoua, ont officialisé le protocole de coopération pour l'année 2008. Au cours de ce temps fort, le

président de l'assemblée départementale a rappelé que le « Conseil général de Saône-et-Loire poursuit ses efforts et son désir de coopérer avec Tahoua », ville comme de nombreuses autres en Afrique qui sont en marge de la mondialisation. Les 150 000 euros engagés sur cette campagne de solidarité vont servir à trois types de réalisations programmées suite à la visite de Tahoua en avril dernier d'un comité de suivi présidé par le conseiller général Gérard Buatois. L'aide du Conseil général servira à combler des besoins importants

dans les domaines de l'assainissement (réalisation de 2 km de rue pavée), l'accès à l'eau potable (réalisation de deux puits villageois) et l'éducation (construction de deux salles de classes primaire équipée). Fait important, il s'agit là d'une coopération responsable ; à savoir que le département finance un équipement à chaque fois que la communauté de Tahoua (une agglomération de 137 000 habitants) en réalise un elle-même. Les participations seront versées au fur et à mesure de la réalisation des investissements